

vendredi 18 # Vingt ans d'indemnisation  
des victimes d'accidents médicaux

amphi Léon Duguit

## Retour sur vingt ans d'application des articles L1142-1 s. du code de la santé publique

*Modérateur* - Jean-Christophe Saint-Pau, professeur de droit privé et sciences criminelles, doyen de la faculté de droit et science politique, université de Bordeaux

### 9h Les différentes fautes en matière médicale

Sophie Hoquet-Berg, professeure de droit privé et sciences criminelles, université de Lorraine

### 9h50 L'indemnisation des victimes d'infections nosocomiales

Stéphanie Porchy-Simon, professeure des universités, université Jean Moulin Lyon 3

### 10h40 Pause

### 11h La responsabilité du fait des produits de santé

Christophe Radé, professeur de droit privé et sciences criminelles, université de Bordeaux

### 11h50 L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux non fautifs à la charge de l'ONIAM

Laurent Bloch, professeur de droit privé et sciences criminelles, université de Bordeaux

### 12h40 Déjeuner

## Table ronde

*Modérateur* - Anne Guégan, maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, université Paris I Panthéon-Sorbonne

### 14h30 La procédure de règlements amiables

Stéphanie Fontes, inspectrice dommages corporels graves, Axa France Kolia Gallier, rapporteure publique, Cour administrative d'appel de Bordeaux

Benoît Mornet, conseiller à la Cour de cassation

Claire Pian, présidente de la Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Pierre-Marie Pigeanne, avocat au barreau de Bordeaux

Université de Bordeaux - CERFAPS, Marc Bodin - janvier 2022

# Colloque

# Bilan de vingt ans d'application de la loi Kouchner

jeudi 17 & vendredi 18 mars 2022  
Pôle juridique et judiciaire  
Bordeaux, 35 place Pey Berland



Photo : Pixabay, Gerd Altman

### Direction scientifique

Laurent Bloch &  
Cécile Castaing

ILD  
Institut Léon Duguit

CERFAPS  
Centre européen de recherches en droit des familles,  
des assurances, des personnes et de la santé

Université  
de BORDEAUX

Inscription obligatoire avant le 9 mars 2022  
exclusivement par courriel : [ids@u-bordeaux.fr](mailto:ids@u-bordeaux.fr)

## L'expression de la volonté du patient

Sous la présidence de

Philippe Domblides, président du conseil régional de l'ordre des médecins de Nouvelle-Aquitaine

### 9h **La loi controversée** **Le droit à l'information médicale**

Johanne Saison, professeure de droit public, université de Lille  
Yannis Constantinidès, philosophe, professeur de philosophie, Espace éthique de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris

### 9h50 **La loi inappliquée ?** **L'autonomie du patient et le refus de traitement**

Marie Lamarche, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Bordeaux  
Patricia Prince-Fraysse, rapporteur public, Tribunal administratif de Bordeaux, ancien directeur d'hôpital

### 10h40 **Pause**

### 11h **La loi complétée** **Les droits de la personne malade en fin de vie**

Bérengère Legros, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Lille  
Véronique Avérous, praticienne hospitalière, professeure associée de médecine palliative et d'accompagnement, université de Bordeaux, présidente du comité d'éthique du CHU de Bordeaux

### 11h50 **La loi corrigée** **L'autonomie de la personne majeure protégée**

Pauline Estieu, juriste, direction ces affaires juridiques et éthiques, CHU de Bordeaux  
Geneviève Pinganaud, praticienne hospitalière, médecine gériatrique, CHU de Bordeaux

### 12h40 **Déjeuner**



## De la démocratie sanitaire à la démocratie en santé

Sous la présidence de

Michel Laforcade, consultant, ancien directeur de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

### 14h20 **Le patient expert**

Aude Rouyère, professeur de droit public, université de Bordeaux  
Jean-Luc Pellegrin, PU-PH, CHU de Bordeaux, directeur du collège Sciences de la santé, université de Bordeaux

### 15h10 **L'usager représenté**

Marie Laurent-Daspas, directrice de la Ligue contre le cancer - Comité de la Gironde, membre de la commission des usagers du CHU de Bordeaux  
Michel Laforcade, consultant, ancien directeur de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

### 16h **La démocratie en santé et les territoires**

Danièle Cristol, maître de conférences HDR en droit public, université de Poitiers

### 16h30 **Le citoyen et les états généraux en santé**

Karine Lefeuvre, vice-présidente du comité consultatif national d'éthique, conseillère scientifique à la fondation Partage et vie

### 17h **Clôture**

Marie-Laure Moquet-Anquer, professeure de droit public, université de Rennes 1, présidente d'honneur de l'Association française de droit de la santé

### Formation professionnelle permanente

\* délivrance d'une attestation de suivi de formation et d'une facture :  
80€ TTC par journée / 6 heures validées > ensemble du colloque : 160€ TTC / 12 heures validées

\* université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 -  
Siret : 130 018 351 00010 - APE : 8542Z - Datadock : 0001346

\* chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux  
à expédier : Université de Bordeaux, CERFAPS, 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608 Pessac cedex

### Autre public

accès gratuit sur inscription préalable